



Bonjour chers parents,

Ce courrier vous est adressé,

Chaque jour nous donnons toute notre sympathie et notre dévouement pour accueillir le mieux possible vos enfants. Que ce soit dans les écoles, les crèches, les haltes garderie ou bien les centres de loisirs de votre ville.

Nous sommes tous très dévoués pour que chaque enfants se sentent bien et en sécurité.

Nous portons une attention toute particulière, à ce que leur prise en charge, quel que soit la structure d'accueil de la ville soit à la hauteur de vos espérances.

Pourtant nos conditions de travail se dégradent de plus en plus et nous manquons cruellement de moyens pour mener à bien nos missions.

Nous souffrons en silence et personne ne s'en inquiète vraiment.

Ce serait trop compliqué de faire la liste de toutes les souffrances physiques que nous subissons (cervicales, poignets, genoux, coudes, épaules, hanches... etc.). Parfois certains agents les cumulent. A celles-ci s'ajoutent une souffrance psychologique en raison du manque de reconnaissance de nos métiers.

Depuis des années, nous nous battons pour que vos enfants reçoivent un accompagnement convenable et soient accueillis dans des locaux adaptés, de bonnes qualités et renouvelés.

La sirène d'alarme a été tirée de très nombreuses fois. Sachez que ce n'est pas par plaisir que le personnel se met en grève. C'est un sacrifice salarial de perdre une heure, plusieurs heures, une journée de salaire, parfois plus si les grèves se répètent pour faire évoluer les conditions de travail.

Nous ne sommes ni écoutés ni respectés.

Lors d'un mouvement de grève en Avril 2016, le personnel a obtenu un renforcement de l'équipe remplaçante dite « volante » de plusieurs agents pour pallier les absences.

Il arrive que des agents ne peuvent se rendre en formation sous peine de ne pas pouvoir être remplacés.

Aujourd'hui, on s'aperçoit que les promesses ne sont pas tenues. Les renforts ne sont pas à la hauteur des besoins recensés pour s'occuper des enfants.

Le Maire doit-il continuer à prendre les enfants en otage ?

Doit-on déposer un préavis de grève chaque fois qu'un besoin ou un mal-être se fait ressentir ?

Le syndicat CGT de territoriaux de ROUEN revendique :

- Un réel renforcement de l'équipe volante,
- La prise en compte de la pénibilité des métiers,
- La fourniture en quantité suffisante de matériel pour la restauration, pour la prise des repas et pour la prise en charge des enfants dans chaque établissement,
- Un accompagnement adapté pour les agents souffrant d'inaptitude physique,
- Des Equipements de Protections Individuels conformes,
- Un mobilier type pour chaque structure qui accueille des enfants afin que celui-ci soit mieux adapté aux personnels,
- La titularisation des agents horaires équivalant à un temps complet.

TOUS ENSEMBLE, personnel municipal, enseignants, parents, soyons acteurs dans nos crèches et nos écoles.

Défendons l'éducation et le bien-être de nos enfants pour un service public de qualité.

